

[WIN] - [PAY] Comment mettre en place la prime Exceptionnelle - COVID 19 ?

Le versement d'une prime exceptionnelle destinée aux personnels mobilisés pendant la pandémie de Covid-19, défiscalisée et exonérée de cotisations sociales est possible.

Afin de la faire apparaître sur le bulletin des agents concernés, il faut au préalable créer une ligne.

Pour cela, aller dans "Fichiers-Charges-Autres" et cliquer sur Créer et suivez les paramétrages ci-dessous (1000 euros est un exemple)

52 - Modification autres

Généralité

Code Art. budgétaire

Intitulé

Caisse / Regroupement

Caisse

Regroupement

Classement

Paramétrages de la base

Salaire de base Retenue

Total brut Gain

% du brut

A multiplier

A définir

Part salariale

Taux %

Fixe

Part collectivité

Taux %

Fixe

Options

Imposable

Sur le bulletin de l'agent, il suffira de venir ajouter cette ligne, en travail-modification.